

LE MAG'

VICHY COMMUNAUTÉ



#12 • AVRIL 2022

 WWW.VICHY-COMMUNAUTE.FR

L'EAU UNE RESSOURCE À PRÉSERVER



Sommaire

- **PAGES#4-13 - DOSSIER : L'EAU, UNE RESSOURCE À PROTÉGER**
 - Infographie : comprendre le petit et le grand cycle de l'eau
 - Le cycle naturel, grand cycle de l'eau
 - L'eau que nous consommons, le petit cycle de l'eau
 - Votre facture, mode d'emploi
 - Les chiffres clés de l'eau et de l'assainissement dans l'agglomération
- **PAGE#14 - ENVIRONNEMENT**
 - La collecte des biodéchets expérimentée à partir du mois de juin
 - Déchets : une étude pour la mise en place du tri dans l'espace public en 2025
- **PAGES#15-17 - SPORT : 54,7 MILLIONS D'EUROS INVESTIS POUR FAIRE DE VICHY, UN SPOT D'EXCELLENCE SPORTIVE EN FRANCE ET EN EUROPE !**
- **PAGE#18 - L'AGGLO RECRUTE DES SAISONNIERS !**
- **PAGE#19 - THÉÂTRE AU CONSERVATOIRE : JEAN-CHRISTOPHE DUTREY NOUS LIVRE SES IMPRESSIONS**
- **PAGES#20-23 - EN BREF**
 - Solidarité Ukraine : merci pour votre mobilisation
 - LivePollen : une expérimentation pour mieux gérer ses allergies aux pollens
 - Carnaval du Lac : le rendez-vous festif à ne pas manquer !
 - Domaine de La roche : un environnement verdoyant à deux pas du plan d'eau de Saint-Clément
 - Infrastructure : dernière tranche du Boulevard urbain achevée
 - L'espace forme du Stade Aquatique
 - Coworking : un espace numérique au sein de France Services au Mayet-de-Montagne



LE MAG'

#12 - Avril 2022

Magazine d'information de la Communauté
d'agglomération Vichy Communauté

- **Directeur de la publication :** Elisabeth Cuisset
- **Rédacteur en chef :** David Reisch
- **Rédacteurs :** Christel Debout-Tomczak, Sandra Guyomarch, Clarisse Giranton - Service Communication Vichy Communauté ; Laure Boyer - Vichy Sport.
- **Crédits photos :** D.R. Vichy Communauté ; Christophe Darbelet ; Analogue Production ; Denis Ameil Architecte ; Cabinet d'architecture COMTE et VOLLENWEIDER ; CRR Architecture ; Rokovoko ; Lydie Alliot - Ville de Vichy ; Cindy Michaud - Vichy Destinations ; Epictura - Pixavril ; Visium ; Les Studios 302 ; ilotopie.
- **Photo de une :** Analogue Production
- **Charte Graphique :** Turbulences - Clermont-Ferrand
- **Maquette et mise en page :** Sandra Guyomarch - Vichy Communauté
- **Impression :** SIMAN
- **Tirage :** 51 000 exemplaires
- **Dépôt légal :** ISSN 2554-7518
- **Contact :**

VICHY COMMUNAUTÉ - 9, place Charles de Gaulle - CS 92956 - 03209 VICHY CEDEX
+33 (0)4 70 96 57 00 - communication@vichy-communaute.fr

www.vichy-communaute.fr



PEFC

10-31-1631

Et toujours plus d'infos sur @VichyCommunaute



Éditorial



Si nous regardons par la fenêtre, une nouvelle scénographie se dessine : le printemps est là ! Une merveilleuse saison au climat doux, à la végétation multicolore, aux senteurs exaltées, aux jours qui deviennent plus longs. Un cadeau de la nature, une douceur de vivre qui doit nous amener

à réinterroger nos modes de vie, notre responsabilité collective afin « d'Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique » qui est un des piliers de notre projet de territoire AGIR 2035.

Un territoire harmonieux se doit d'être un modèle dans son lien avec son environnement. Vichy Communauté veut agir, de manière réelle et concrète, à son niveau, pour lutter contre les conséquences de ce changement climatique. Parmi les priorités : la bonne gestion de la ressource en eau.

L'eau n'est pas uniquement un besoin essentiel pour nos organismes, elle est également une ressource dont nous tirons profit au quotidien. Dans nos foyers, nous l'utilisons pour cuisiner, nettoyer, nous laver et pour les évacuations. Nos denrées alimentaires, nos vêtements, nos téléphones portables, nos voitures et nos livres utilisent tous l'eau dans leur cycle de production. Nous nous servons de l'eau pour bâtir nos maisons, nos écoles et nos routes, pour chauffer nos bâtiments. Grâce à l'électricité générée par le mouvement de l'eau, nous

éclairons nos villes et nos maisons. Au plus fort de l'été, nous piquons une tête ou nous allons nous promener au bord d'un lac pour nous rafraîchir.

L'eau appartient à notre patrimoine naturel comme nos ouvrages architecturaux appartiennent à notre patrimoine historique. Cette eau, ce bien public, en plus d'être un droit fondamental, est notre héritage. Défendre l'idée d'un territoire « vert et bleu » implique de se préoccuper de l'état de la ressource en eau, d'en faire une priorité environnementale. Vichy Communauté, dans son projet de territoire AGIR 2035, souhaite agir sur la prévention des inondations, garantir une ressource en eau potable de qualité, améliorer la qualité des milieux aquatiques et des eaux thermales, rendre le territoire perméable, mettre en valeur nos cours d'eau, déployer un réseau d'assainissement des eaux de qualité sur tout le territoire.

De l'Allier à la Besbre en passant par le Jolan, le Sichon, la Vareille le Mourgon ou encore le Revillon, l'eau est un élément structurant et fédérateur de notre intercommunalité, nous avons donc décidé de lui donner le premier rôle en septembre prochain lors du « Carnaval du Lac », un événement festif, ludique et culturel qui se déroulera à Vichy, sur le Lac d'Allier.

Contre vents et marées, faisons de notre environnement une seconde nature !

Frédéric AGUILERA

Président de Vichy Communauté

Maire de Vichy

Vice-Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes

 @aguilera.frederic

 @Aguilera_Fred

 @aguilera_fred



DOSSIER : L'eau, une ressource à





protéger

Essentielle, indispensable à la vie, l'eau est une ressource à protéger. Sur notre territoire on compte près de 900 km de cours d'eau.

Compétente sur le grand cycle comme sur le petit cycle de l'eau, l'agglomération structure sa feuille de route pour répondre à tous les enjeux du territoire et de notre temps en matière d'eau : préserver nos milieux aquatiques, traiter et distribuer une eau potable de qualité aux usagers, appréhender la gestion de l'eau de pluie à travers des techniques nouvelles, mettre en valeur nos cours d'eau et prévenir les risques...

Le dossier de ce nouveau numéro du Mag' vous explique l'action menée par l'agglomération Vichy Communauté et sa Direction du cycle de l'eau dans tous ces domaines.

Infographie : comprendre le petit et le grand cycle de l'eau

L'eau circule en permanence sur Terre, de façon naturelle ou par l'activité humaine. Le cycle naturel de l'eau est ce qu'on appelle le grand cycle de l'eau : une goutte d'eau s'évapore, se précipite sous forme de pluie, ruisselle vers les cours d'eau et s'infiltrate dans le sol. L'activité humaine génère, quant à elle, le petit cycle de l'eau : il comprend toutes les étapes nécessaires à l'utilisation de l'eau (pour se désaltérer ou se doucher) depuis le captage jusqu'au rejet en milieu naturel, en passant par les nécessaires étapes de potabilisation et d'assainissement.



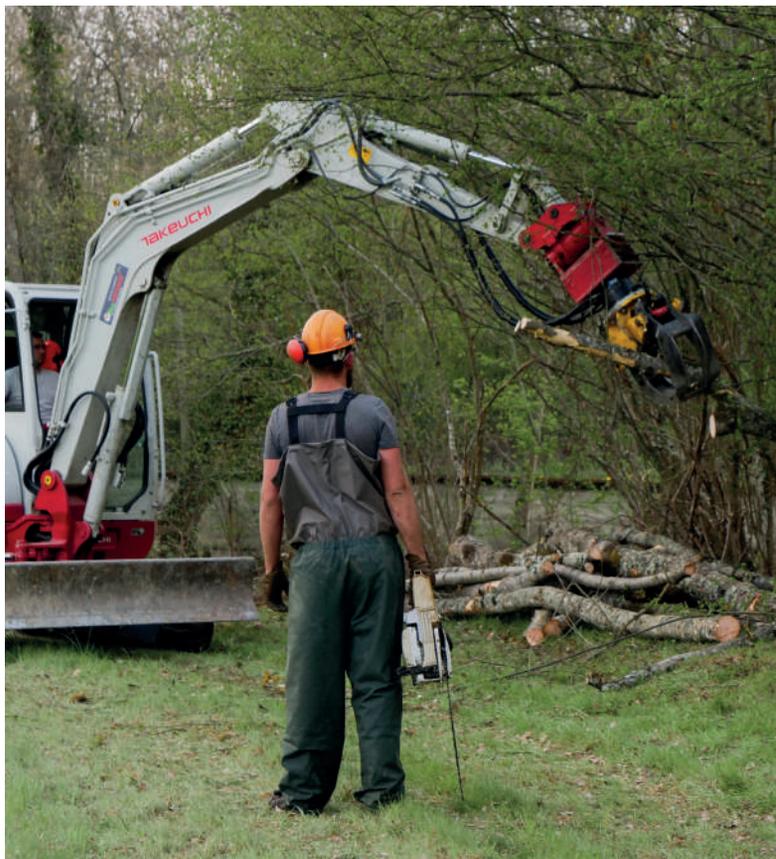
Le cycle naturel, grand cycle de l'eau

Notre politique de gestion des rivières et ruisseaux

Le territoire de Vichy Communauté est riche de 320 cours d'eau. C'est une ressource précieuse qui nécessite un respect et un entretien au quotidien.

Ruisseaux et rivières jouent un rôle d'habitat pour la biodiversité, épurent l'eau et assurent son stockage dans les nappes phréatiques et les zones humides pour nous permettre de l'utiliser quand nous en avons besoin. Ils nous offrent également un paysage agréable et des espaces récréatifs.

Pour préserver ces ruisseaux et rivières, l'agglomération inscrit des actions (aménagement des bassins-versants, entretien et l'aménagement des cours d'eau, gestion des berges...) dans un contrat spécifique signé en 2019 avec l'Agence de l'eau Loire- Bretagne et le Département de l'Allier, avec le soutien de l'Union Européenne. Portant sur l'ensemble des affluents de l'Allier jusqu'aux territoires voisins (Lapalisse, Thiers, Randan...), il permet de redonner à ses rivières des conditions d'écoulement optimales en gérant les berges et en reconstituant ou nettoyant les boisements dégradés.



Après une première étape d'inventaire des zones humides*, un plan d'action sera également engagé pour les préserver. Ces milieux naturels absorbent une eau qu'ils savent restituer progressivement en période sèche.

En complément de toutes ces actions, l'agglomération accompagne aussi les agriculteurs, par la réalisation de diagnostics, dans l'optimisation de la gestion de la ressource en eau et dans la réduction du recours aux produits phytosanitaires ou aux engrais.

**Étude portée par la Commission locale de l'eau du SAGE Allier Aval*



Aménager les berges et rivières dans le respect de la nature

Depuis plusieurs années, un programme d'aménagement des berges et rivières a été entrepris.

L'aménagement des rives de Vichy et de Bellerive-sur-Allier mené en 2019 a été complété en 2020 par la création de 27 km de Via Allier dédiée aux déplacements doux et aux loisirs paisibles. Dans les prochaines années, la valorisation du Sichon participera de la même démarche de valorisation du patrimoine naturel et de création de nouveaux loisirs pour les habitants.

Crués et intempéries : prévenir les risques

Volet important de sa politique de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention Inondation (GEMAPI), Vichy Communauté renforce en 2022 ses actions en matière de gestion du risque inondation.

Le territoire s'adapte aux risques de crués en intégrant les intempéries dans ses projets d'aménagement. Outre la prévention, et en cas de crises météorologiques, des plans communaux de sauvegarde encadrent la gestion de crise en coordonnant l'action de tous les acteurs. En 2022, la mise en place d'un plan intercommunal de sauvegarde a été coordonnée avec les communes. Il vise à renforcer la solidarité territoriale en cas d'événements majeurs.

Innover dans la gestion des eaux pluviales

Pour recueillir l'eau de pluie, l'agglomération s'inspire de la nature.

Aujourd'hui, différents aménagements sont possibles pour redonner au sol sa fonction initiale : l'infiltration de l'eau de pluie là où elle tombe. Pour limiter le risque de débordement ou de pollution du milieu naturel, Vichy Communauté assure le bon fonctionnement des ouvrages d'eaux pluviales (avaloirs, canalisations, bassins de rétention), ce qui permet d'assurer la collecte, le transport voire le traitement des eaux de pluie.

Le meilleur moyen de limiter ces risques est inspiré de la nature : infiltrer les eaux de pluie au plus près de là où elles tombent, désimperméabiliser et végétaliser les sols. L'époque du « tout tuyau » est désormais révolue !

Le mot de Joseph Kuchna, Vice-Président délégué au Cycle de l'eau



Dans un souci constant de respect et de qualité, de nombreuses opérations sont réalisées par Vichy Communauté pour une gestion optimale de la ressource eau. Celles-ci sont la traduction opérationnelle des engagements stratégiques de la collectivité : AGIR 2035 et Stratégie Eau.

Les régies eau et assainissement nous permettent de réinvestir en équipement tout gain réalisé en fonctionnement à prix de l'eau constant. Vichy Communauté œuvre aussi dans la remise à niveau globale

de son patrimoine et de ses réseaux.

Grâce à des innovations et à une sensibilité accrue en faveur de l'environnement, il est aujourd'hui possible de proposer des solutions pérennes et vertueuses à la population comme par exemple l'infiltration à la parcelle.

Nous ne pouvons pas agir seuls et chacun doit se responsabiliser en veillant à sa consommation d'eau et en préservant cette ressource vitale.

La compétence eau : un vecteur de solidarité pour le territoire

Le transfert de compétence eau et assainissement à Vichy Communauté, mené de façon progressive, est un atout pour le territoire notamment en cas de sécheresse.

Il donne la possibilité d'interconnecter les réseaux et d'agir positivement, en cas de problème sur cette ressource vitale. C'est ce qui est arrivé lors des étés 2019 et 2020 quand il n'y avait plus d'eau en Montagne Bourbonnaise et qu'on a pu alimenter les foyers grâce à l'eau de la rivière Allier pompée par l'usine de Vichy.

L'eau que nous consommons, le petit cycle de l'eau

L'eau est l'un des produits alimentaires les plus contrôlés

Pour être distribuée dans les foyers, l'eau potable doit satisfaire à des règles très strictes. Elle bénéficie d'un important contrôle sanitaire de l'Agence Régionale de Santé (ARS) au point de captage, à l'usine de traitement de l'eau et sur les réseaux de distribution.

L'eau consommée sur l'agglomération provient de l'Allier, des nombreuses sources de la Montagne Bourbonnaise ou des nappes alluviales en bord de rivière à Vichy et à Saint-Yorre. Les étapes de traitement de l'eau sont nombreuses et très réglementées, elles se déroulent dans les usines de production d'eau potable à Vichy, Bellerive-sur-Allier, Cusset et dans plusieurs petites stations de potabilisation en Montagne Bourbonnaise.

En 2021, 230 prélèvements ont été réalisés pour des analyses bactériologiques par un délégataire de l'ARS sur les réseaux de Vichy Communauté. L'eau qui coule dans vos robinets répond à un taux de conformité de 100% signe d'une bonne qualité pour le consommateur.

www.vichy-communaute.fr/qualite-de-leau-potable

Le saviez-vous ?

Le pont barrage de Vichy permet de retenir suffisamment d'eau dans le lac d'Allier pour avoir des prises d'eau à Vichy et Bellerive ensuite redistribuée dans les réseaux d'eau.

Des astuces pour optimiser votre consommation d'eau



Équipez vos robinets de régulateurs de débit pour moins gaspiller d'eau.



Installez une chasse d'eau à double débit afin de choisir la quantité d'eau à déverser.



Un lave-vaisselle consomme moins d'eau qu'une vaisselle dans l'évier !



Munissez-vous d'une douchette économe permettant de conserver la même sensation de débit, mais en consommant moins d'eau.



Prévenez les fuites en protégeant vos compteurs et tuyaux d'eau contre le gel. En hiver pensez à purger les tuyaux pour que l'eau n'y gèle pas. Pour protéger votre compteur utilisez du polystyrène.



Rendre l'eau propre à la consommation

L'un des objectifs du Service de l'Eau est de distribuer une eau « ni trop douce, ni trop dure », conformément aux normes sanitaires.

Rendre l'eau potable est l'étape qui intervient après le captage en milieu naturel et avant le stockage dans les réservoirs (châteaux d'eau). Cette étape de potabilisation vise à désinfecter l'eau, à la clarifier et à équilibrer sa dureté ou son acidité.

La nature du traitement dépend de la qualité de l'eau au départ. Une eau de source demande moins de traitement qu'une eau captée dans un cours d'eau. Toutefois, l'eau de source est souvent sous-minéralisée et des stations en Montagne Bourbonnaise veillent à son équilibre calco-carbonique. Un projet de station d'eau est en cours à La Guillermie.

Une fois rendue potable, l'eau est stockée dans des réservoirs sur tours (les châteaux d'eau), enterrés ou semi-enterrés.



Le saviez-vous ?

Un taux de chlore est imposé pour assurer une qualité de l'eau propre à la consommation. Ce goût s'évapore en tirant l'eau du robinet un peu en avance. Et les traces blanches sur les verres ? Ce n'est pas grave car c'est le signe que votre eau a bien été désinfectée.



Anthony, 8 ans : **Pourquoi on n'a pas de l'eau Vichy Célestins au robinet ?**

Les eaux thermales ont chacune leurs spécificités, et leurs vertus sont destinées à un usage particulier.

L'eau Vichy Célestins contient un grand nombre de minéraux : calcium, magnésium, potassium, sodium... C'est aussi une des rares eaux à apporter naturellement du lithium. Mieux encore, elle se classe parmi les eaux dites riches en sels minéraux.

Plus d'informations sur :
www.thermes-de-vichy.fr/decouvrez-la-qualite-des-eaux-thermales-et-minerales-vichy

Traitement des eaux usées : à quoi servent les stations d'épuration ?

Une fois consommée (douches, machines à laver, WC, lavage auto...), l'eau usée ne peut être rejetée directement dans la nature. Elle est donc acheminée vers les stations d'épurations pour être traitée et dépolluée. Ce n'est qu'après cette étape que l'eau pourra être rejetée dans la nature sans danger pour l'environnement.

Après consommation et avant de rejoindre le milieu naturel, l'eau usée fait l'objet de plusieurs traitements de dépollution. C'est le rôle des stations d'épuration qui opèrent en deux temps pour nettoyer l'eau : un pré-traitement mécanique précède un traitement biologique. L'agglomération compte 27 stations d'épuration reposant sur des techniques différentes :

- Les stations à boue activée reposent sur une technique biologique, associant des bactéries mangeuses de pollution et de l'oxygénation. Ces

stations existent à Saint-Yorre, Molles ou Charmeil par exemple ;

- Les stations par lagunages reposent aussi sur une technique biologique. Des « étangs peu profonds » accueillent des algues et des plantes aquatiques qui assurent le traitement des eaux. On retrouve cette technique à Brugheas et Saint-Pont.
- Les stations à filtre planté de roseaux font également partie des procédés biologiques. Ils reposent sur la percolation des eaux usées
- Les stations à lit bactérien (Magnet, Saint-Clément)
- Les stations à filtre à sable (Billy)

Une fois traitée dans les stations d'épuration, l'eau peut être rejetée dans la nature à l'état non potable mais dépolluée et sans risque pour l'environnement. Elle poursuivra alors une auto-épuration naturelle avant d'être à nouveau pompée, traitée et distribuée.



Les bons gestes à respecter

Le traitement mécanique des eaux usées permet d'éliminer toutes les graisses et parties solides. Pour faciliter ce traitement, un geste-éco-citoyen simple consiste à ne pas tout jeter dans les réseaux d'eaux. On déplore notamment la présence massive de lingettes qui encombre les réseaux.

Contrôle et entretien des réseaux d'assainissement

Avant d'être traitées dans les stations d'épuration, les eaux usées sont acheminées via les réseaux d'assainissement. Les postes de relevage sont nécessaires à cet acheminement, si la pente naturelle du terrain n'est pas suffisante. Douze agents sont chargés de veiller au fonctionnement de ces postes, 7 jours sur 7.

Les équipements du service de l'eau et de l'assainissement sont télésurveillés pour s'assurer à distance de leur bon fonctionnement. Ils sont équipés d'une alarme avec une astreinte assurée 24H sur 24.

Votre facture, mode d'emploi

La facture d'eau et d'assainissement* rassemble :

- Une part variable qui dépend du volume d'eau potable consommé puis rejeté dans le réseau d'assainissement,
- Une part fixe (abonnement) tenant compte des charges d'exploitation des services, les branchements, compteurs, etc.
- La TVA, au taux réduit de 5,5% pour l'eau et de 10% pour l'assainissement, est reversée à l'Etat.

* Pour les usagers qui dépendent de Vichy Communauté pour l'eau potable (cf. page 13)

Distribution de l'eau

L'abonnement est le contrat qui vous permet d'être alimenté en eau potable. C'est un montant fixe qui inclut les frais liés au compteur et au branchement.

La consommation correspond au volume d'eau effectivement consommé et connu par le relevé de compteur ou estimé sur une consommation antérieure.

La redevance prélèvement est reversée à l'Agence de l'Eau pour financer les actions en faveur de la préservation de la ressource en eau.

FACTURE DÉTAILLÉE

	Période facturée	Quantité	Prix unitaire HT	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU				233,66 €		246,52 €
Abonnement Eau	23/05/2019-31/12/2019	223 j	34,32 €	20,97 €	5,50 %	22,12 €
Abonnement Eau	01/01/2020-05/06/2020	157 j	34,32 €	14,72 €	5,50 %	15,53 €
Consommation eau	23/05/2019-31/12/2019	78 m ³	1,507190 €	117,56 €	5,50 %	124,03 €
Consommation eau	01/01/2020-05/06/2020	55 m ³	1,377199 €	75,75 €	5,50 %	79,92 €
REDEVANCE PRELEVEMENT	23/05/2019-31/12/2019	78 M ³	0,0350 €	2,73 €	5,50 %	2,88 €
REDEVANCE PRELEVEMENT	01/01/2020-05/06/2020	55 M ³	0,0350 €	1,93 €	5,50 %	2,04 €
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES				188,07 €		206,88 €
REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	23/05/2019-31/12/2019	78 M ³	1,2577 €	98,10 €	10,00 %	107,91 €
REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	01/01/2020-05/06/2020	55 M ³	1,2577 €	69,17 €	10,00 %	76,09 €
Abonnement individuel ASSAINISSEMENT COLLECTIF	23/05/2019-31/12/2019	223 J	20,00 €	12,22 €	10,00 %	13,44 €
Abonnement individuel ASSAINISSEMENT COLLECTIF	01/01/2020-05/06/2020	157 J	20,00 €	8,58 €	10,00 %	9,44 €
ORGANISMES PUBLICS				57,69 €		61,77 €
REDEVANCE MODERNISATION RÉSEAU EAUX USÉES	23/05/2019-31/12/2019	78 M ³	0,15 €	11,70 €	10,00 %	12,87 €
REDEVANCE MODERNISATION RÉSEAU EAUX USÉES	01/01/2020-05/06/2020	55 M ³	0,15 €	8,25 €	10,00 %	9,08 €
REDEVANCE POLLUTION AELB	23/05/2019-31/12/2019	78 m ³	0,23 €	17,94 €	5,50 %	18,93 €
REDEVANCE POLLUTION AELB	01/01/2020-05/06/2020	55 m ³	0,23 €	12,65 €	5,50 %	13,35 €
REDEVANCE SMEA	01/01/2020-05/06/2020	55 M ³	0,13 €	7,15 €	5,50 %	7,54 €
Prix du m ³ TTC hors abonnement : 3,42 € (soit 0,00342 € / L)				Montant facturé	479,42 €	515,17 €

Collecte et traitement des eaux usées

C'est la rubrique qui concerne les frais d'assainissement de vos eaux usées : collecte, évacuation et dépollution. La redevance est basée sur le volume de consommation d'eau et elle est variable. L'abonnement est fixe.

Si vous n'êtes pas raccordé au réseau d'assainissement collectif il est possible que vous ayez à payer une redevance si votre immeuble est raccordable ou, si vous avez une fosse septique ou micro station autonome contrôlée par le service public.

Organismes publics

On trouve dans cette partie toutes les redevances perçues pour le compte de l'Agence de l'eau.

La rubrique modernisation des réseaux permet d'assurer la rénovation des réseaux de collecte des eaux usées.

Cette redevance est due par tous les abonnés en fonction des m³ consommés. Elle est la même pour toutes les communes de l'agglomération.

Les chiffres clés de l'eau et de l'assainissement dans l'agglomération

LES MOYENS CONSACRÉS PAR L'AGGLOMÉRATION

35,6 M €

Le budget consacré par l'agglomération pour la gestion de l'eau et de l'assainissement.



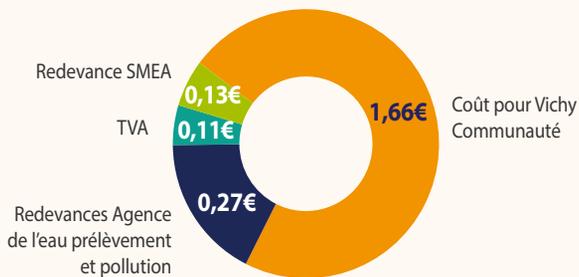
100 agents

Des fontainiers, des électrotechniciens, des laborantins, des agents administratifs... travaillent sur le grand et le petit cycle de l'eau.

DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

2,17 € TTC / m³

Prix moyen de l'eau sur notre territoire



27 291

abonnés en eau potable, dont 18 609 en coeur urbain (Bellerive, Cusset et Vichy).



880

km de réseau d'eau potable dont 303 km en coeur urbain (Bellerive, Cusset et Vichy) et 575 kms sur les 16 autres communes qui dépendent de Vichy Communauté.



ASSAINISSEMENT

27

stations d'épuration et de traitement

119

postes de relevage

39

communes

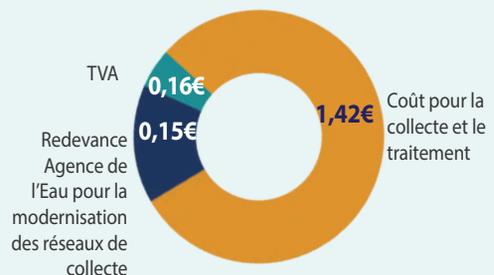
11 926

abonnés en assainissement

1,73 €

TTC / m³

Prix pour 120m³ pour abonnement inclus



CONTACTS

Service assainissement (pour les 39 communes de Vichy Communauté) : 04 70 30 58 90

Service de l'eau potable (pour les 19 communes dont la compétence eau potable est exercée par Vichy Communauté) : 04 70 59 45 67

En dehors des horaires d'ouverture : pour une intervention urgente uniquement en eau potable : 06 99 95 78 60,

Pour une intervention urgente relative à l'assainissement : 06 25 89 74 28.

Service facturation eau potable (pour les 19 communes dont la compétence eau potable est exercée par Vichy Communauté) et **assainissement** : 04 70 30 58 90

La collecte des biodéchets expérimentée à partir du mois juin

Les biodéchets représentent un tiers de nos poubelles. Collectés, ils peuvent être valorisés favorisant ainsi la lutte contre l'émission de CO2. À compter du mois de juin une expérimentation sera menée dans l'agglomération de Vichy Communauté afin de mettre en place la collecte de biodéchets chez les habitants.

Menée sur 12 mois, cette expérimentation se tiendra dans quelques quartiers de Bellerive-sur-Allier, Cusset et Vichy. Afin de collecter les déchets alimentaires du type épluchures, coquilles d'œufs, peaux d'agrumes, viandes, poisson, ce sont 200 à 400 collecteurs en libre accès qui seront installés dans les quartiers pilotes, soit 20 points de collecte par quartier.



Les biodéchets concernés seront revalorisés sur des plateformes de compostage ou dans des usines de méthanisation. En menant cette expérimentation, l'agglomération souhaite préparer la mise en place obligatoire de la collecte de biodéchets qui sera effective au 1^{er} janvier 2024.

Comment vous équiper ?

Les équipements nécessaires au tri des biodéchets ainsi qu'un guide du tri seront distribués dans les quartiers concernés, en porte-à-porte, en mai et en juin 2022. Il sera également possible de retirer ces équipements à l'accueil de l'Hôtel d'Agglomération les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30.

Les premiers quartiers concernés, dès ce printemps, sont :

- Le quartier des Guinames, Chantemerle et celui de Super Bellerive à Bellerive-sur-Allier ;
- Les résidences de la Pleïade, Gambetta et le Florian à Cusset ;
- Le quartier des Garets et celui de Beauséjour à Vichy.

En outre, près de 300 composteurs domestiques seront offerts dans le quartier Chantemerle à Bellerive-sur-Allier.

Déchets : une étude pour la mise en place du tri dans l'espace public en 2025

Pour développer le tri des déchets dans les espaces publics, Vichy Communauté lance une étude dès cette année. Elle vise à mettre en place des corbeilles de tri sélectif d'ici 2025.

De nombreux déchets sont produits et jetés dans l'espace public : rues, squares, parcs, établissement publics. Pour développer les bons réflexes du tri sélectif en toute occasion, le service gestion des déchets assimilés de Vichy Communauté, en lien avec les services techniques propreté, voiries et espaces verts des communes de Bellerive-sur-Allier, Cusset et Vichy, mènera une étude d'implantation et de mise en place du tri. Ce tri concerne les corbeilles disposées dans les lieux publics. Cette mise en place s'inscrit dans la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC).

Des investissements pour faire de Vichy, un spot de l'excellence sportive en France et en Europe !

Site unique en France, de par ses 500 hectares dédiés au sport, le plateau sportif CREPS – Parc Omnisports est engagé dans un ambitieux projet de transformation. Les travaux s'étaleront jusque fin 2023 pour faire de Vichy une destination de référence de la haute-performance sportive.

L'ensemble des investissements s'élève à 54,7 millions d'euros avec un financement de 80% apporté par la Région Auvergne Rhône-Alpes. Il vise la montée en gamme des équipements dédiés au sport autour du plateau sportif - CREPS, Parc-Omnisports, Sporting Tennis – avec une modernisation des équipements sportifs (stades, vestiaires...) et extra-sportifs (hébergement, soins...). L'ensemble du projet a pour ambition d'être totalement au handisport.

Créer un CREPS nouvelle génération, au service de la haute performance

La construction d'un pôle santé et performance de 2500 m² et de nouvelles structures d'hébergement et de restauration feront du CREPS Vichy un site dédié à la haute-performance et aux soins par l'activité physique. Le site devrait être livré fin 2022.



Futur Pôle Santé du CREPS

14,5 millions d'euros de rénovations du Parc Omnisports

Outre la création de 5 terrains homologués, le Parc Omnisports accueillera plusieurs infrastructures nouvelles d'ici 2023 : un pôle d'athlétisme de haut-niveau, un gymnase double, des vestiaires dédiés aux clubs de football et de rugby. S'ajoutent à ces nouveaux équipements, la modernisation des vestiaires de la Rotonde à destination des sportifs professionnels.

Un nouveau Sporting Tennis dédié à la terre battue

Il deviendra l'un des sites en terre battue les plus modernes de France, tout en faisant revivre un lieu chargé d'histoire. 8 millions d'investissements seront dédiés à la création du nouveau sporting tennis qui comptera 6 courts en libre-accès et dédiés au haut-niveau. « La Fédération Française de Tennis est ravie de trouver à Vichy, un lieu qui maintienne la culture de la terre battue » Gilles Morretton, Président de la Fédération Française de Tennis.



Gymnase double



Futur sporting tennis

Les travaux de modernisation du Parc Omnisports

 Date de livraison

1 / CREPS VICHY 2022

- Pôle santé et performance
- Rénovation des hébergements
- Nouvel espace de restauration
- Espaces extérieurs



©Denis Ameil Architecte
et AA GROUP

 2022

2 / GYMNASÉ DOUBLE

Construction de **4 000m²** destinée à la haute performance sportive.

Accessible aux sportifs directement par le CREPS et le Parc Omnisports Auvergne-Rhône-Alpes—Vichy.

Deux aires :

- Une aire dédiée en priorité au volley et au handball avec une tribune de 250 personnes
- Une deuxième multisport

 2023

Golf du sporting club de Vichy

Hippodrome de Vichy-Bellerive

Stade aquatique

3 / VESTIAIRES HAUT-NIVEAU

Destinés à l'accueil et à la préparation physique des équipes de haut niveau de football et de rugby ce bâtiment de **700m²** est composé de :

- 2 vestiaires VIP
- Une salle de préparation physique
- Une salle de récupération
- Une pièce de débriefing vidéo
- Un espace de convivialité



©CRR Architecture

 2023

CREPS Auvergne-Rhône Alpes Vichy

← SPORTING TENNIS

Restructuration totale d'un site emblématique de **3.5ha** :

- 2 halles couvertes, avec 3 courts en terre battues et 3 courts en résine
- Création d'un court central en terre battue, 6 courts en terre battue, 2 en résine et 2 autres en terre battue artificielle
- Construction de vestiaires, bureaux et club House

 Fin 2023



©Cabinet d'architecture
COMTE et VOLLENWEIDER

et CREPS Auvergne-Rhône-Alpes—Vichy

4 / ESPACES PUBLICS

- Construction d'une passerelle PMR reliant l'ensemble des nouvelles infrastructures sportives.
- Rénovation des voiries
- Création de pistes cyclables
- Réfection de l'éclairage



2023

5 / PÔLE D'ATHLÉTISME

Nouveau bâtiment couvert de **1900 m²** à destination de l'entraînement physique des athlètes en préparation.

Les disciplines pratiquées sont :

- Les courses (6 couloirs sprint de 60m)
- Les sauts : longueur, triple saut, hauteur avec deux espaces pour le saut à la perche



©Keops Architecture



2022

6 / VESTIAIRES SUD

- 12 vestiaires joueurs pour le football et le rugby dont **deux premiers** et **6 vestiaires arbitres**. Au cœur des terrains de sports gazonnés ce nouveau bloc de vestiaires permet l'homologation fédérale des installations.



2021



Bassin sports nautiques

LAC D'ALLIER

Tour des Juges

Gymnase des Ailes, Stade Darragon, Stade équestre et Centre-ville ↓

ROKO VOKO

L'agglo recrute des saisonniers !

Vous cherchez un job saisonnier ? Vichy Communauté recrute pour son compte et les villes de Vichy, Cusset, Bellerive-sur-Allier, plus de 110 saisonniers sur un large panel de métiers pour l'été et à l'année lors des vacances scolaires.

Les postes à pourvoir

Direction Enfance et Jeunesse

Animateurs, directeurs, agents polyvalents d'entretien des locaux et agents de restauration, pour les centres de loisirs.

Collectivité : Vichy Communauté

Direction des Sports

Animateurs du Pass'Sports, agents d'accueil agents techniques et d'entretien du Stade Aquatique et des piscines estivales, surveillants de baignade pour les piscines et la plage des Célestins, agents polyvalents du Stade Équestre.

Collectivités : Vichy et Vichy Communauté

Service Déchets

Agent déchèterie pour l'accueil, l'orientation des usagers et le nettoyage des quais.

Collectivité : Vichy Communauté

Services techniques

Agents espaces verts pour le désherbage et entretien, et agents au Centre technique municipal pour la manutention et nettoyage.

Collectivités : Bellerive-sur-Allier, Cusset et Vichy

Service Assainissement

Agents d'exploitation en ouvrage assainissement.

Collectivité : Vichy Communauté

Pôle Universitaire

Agents de restauration pour le restaurant universitaire.

Collectivité : Vichy Communauté

Service Culturel de Cusset

Guides pour assurer les visites guidées patrimoniales et historiques au sein du Musée, des souterrains et du cœur de Ville.

Collectivité : Cusset



Plus de 70 postes à pourvoir cet été dans les centres de loisirs !

**Vous aimez le contact, le partage et apprendre aux plus jeunes ?
Devenez animateur dans nos centres de loisirs !**

Le cœur du métier d'animateur est l'encadrement d'un groupe d'enfants pendant les vacances scolaires en proposant des activités variées : artistiques, sportives, jeux collectifs, bricolage, contribuant au développement des capacités de chaque enfant.

Être animateur c'est aussi participer à l'éveil de l'enfant, à son développement en autonomie, à l'apprentissage du partage avec les autres et des activités de groupe.

Chaque vacances, les activités proposées tournent autour d'un projet pédagogique propre à l'établissement afin de développer les connaissances et la culture des enfants.

Comment postuler ?

Il suffit de déposer un CV et une lettre de motivation sur la plateforme de recrutement en ligne :
www.vichy-communaute.fr/emploi



Théâtre au Conservatoire : Jean-Christophe Dutrey nous livre ses impressions

Nouvel enseignement artistique du Conservatoire, la classe de Théâtre accueille aujourd'hui deux groupes de 11-15 ans et un groupe d'adultes à partir de 16 ans.

Jeudi, 18h... une bande d'ados enjoués pousse les portes du Conservatoire mais pas d'instruments de musique dans leurs mains, juste un large sourire sous le masque et une complicité évidente... Ces jeunes de 11 à 15 ans sont la première promo de la classe de Théâtre du Conservatoire. Démarrée en cours d'année cette nouvelle activité artistique séduit déjà une vingtaine d'élèves répartis en plusieurs groupes sous la direction de Jean-Christophe DUTREY : « *C'est un véritable plaisir d'enseigner le théâtre dans un lieu neuf, spacieux, avec une luminosité et une acoustique propices à un bon apprentissage* ».

Après une séance d'échauffement basée sur la gestuelle et la respiration, Jean-Christophe, aux petits soins avec ses élèves, est ravi de leur transmettre son goût pour les planches avec l'objectif de se produire tous ensemble, en public, sur la scène de l'auditorium le 18 juin. « *Enseigner le Théâtre dans un Conservatoire c'est donner un côté prestigieux à la discipline car ce lieu est idéal pour l'éducation à l'Art, une formation encadrée dans un lieu reconnu qui peut offrir une véritable opportunité aux élèves désireux de poursuivre cette discipline au-delà du loisir* » nous confie le professeur qui enseigne en parallèle la littérature et le théâtre au lycée Banville de Moulins.

Vous souhaitez faire du théâtre pour la saison prochaine ?

Inscriptions pour l'année 2022-2023 à partir du mois de juin sur l'Espace famille de Vichy Communauté.
www.espace-citoyens.net/vichy-communaute

Solidarité Ukraine : merci pour votre mobilisation

Pour venir en aide au peuple ukrainien, des collectes de biens de première nécessité ont été organisées sur notre agglomération.

5 camions affretés par des transporteurs locaux sont partis lundi 7 mars et sont arrivés le mercredi 9 mars à destination de la station thermale polonaise de Ladek-Zdroj, partenaire de Vichy au sein du réseau EHTTA (Association Européenne des Villes Thermales Historiques).

Merci aux 2 100 donateurs qui ont permis de collecter 240 palettes de produits sanitaires, couvertures, fournitures scolaires, jouets, nourriture... à destination des réfugiés accueillis à Ladek-Zdroj.

L'ANEF63 a été mandatée par la Préfecture de l'Allier comme association référente pour coordonner l'accueil et l'accompagnement des réfugiés Ukrainiens dans le département de l'Allier.

Contact : entraideukraine-allier@anef63.org



LivePollen : une expérimentation pour mieux gérer ses allergies aux pollens



Ne soyez plus surpris par le pollen ! L'agglomération a choisi de participer à une expérimentation de 12 mois avec Live Pollen qui permet la collecte d'informations environnementales en temps réel.

L'application mobile Live Pollen permet aux personnes allergiques d'être informées immédiatement sur la présence des pollens à proximité afin de réduire et d'anticiper les impacts occasionnés par leurs symptômes.

L'expérimentation est disponible sur tout le territoire de l'agglomération, grâce à des premiers capteurs optiques, déjà installés au Parc Omnisports Auvergne-Rhône-Alpes - Vichy, et sur les toits du Conservatoire et du Pôle Universitaire de Vichy. Ils permettent de détecter les différents pollens présents dans l'air. Après traitement des détections par une plateforme d'intelligence artificielle, l'information est directement diffusée au public grâce à l'application mobile LivePollen.

Téléchargez l'application « Live Pollen » disponible sur Android et iOS, pour anticiper l'arrivée des pollens !

Carnaval du Lac : le rendez-vous festif à ne pas manquer !

Prévu du 16 au 18 septembre 2022, le Carnaval du Lac, nouvel évènement festif et participatif à l'échelle de l'agglomération, donnera lieu à 3 jours de fête mêlant art, culture, traditions populaires et sport autour du Lac d'Allier. Laissez-vous emporter dès à présent par l'ambiance carnaval avec la construction des chars !

Cette nouvelle festivité s'articulera autour de défilés carnavalesques de chars amphibies, grand spectacle nocturne sur l'eau et épreuves inter-villes aquatiques. Shows nautiques, animations musicales et bien d'autres surprises seront aussi au programme.

À la fois touristique et identitaire pour les habitants, ce moment, qui fera briller notre territoire de manière festive et joyeuse, aura plusieurs temps de préparation auxquels les habitants pourront prendre part. Construction de chars, organisation de la déambulation participative mêlant costumes, danses, musique et sport, qui accompagneront les chars lors des défilés sur terre et sur l'eau, chacun peut participer à sa façon !



Top départ pour la construction des chars !

Le mois d'avril marquera donc le lancement de ce moment festif avec la construction des 7 chars. Que vous soyez ou non bricoleurs, individuel ou en groupe, participez aux ateliers de construction des chars, conseillés et guidés par la Compagnie ilotopie, spécialisée dans la création de décors et spectacles sur l'eau.

Pour participer à la construction des chars et la préparation du Carnaval, envoyez vos disponibilités et votre commune de résidence par mail à carnavaldulac@vichydestinations.fr

Plus d'informations du Carnaval du Lac sur : www.vichy-communaute.fr/carnavaldulac

Domaine de La Roche : un environnement verdoyant à deux pas du plan d'eau de Saint-Clément

Acquis par Vichy Communauté en 2019 puis cédé à l'AVERPAHM, qui y a investi près de 2 millions d'euros, l'ancien camp de vacances du Mayet-de-Montagne a retrouvé ses couleurs et son confort d'antan.

Les 2 000 bénéficiaires de l'association SAGESS, gestionnaire du site, fréquentent régulièrement les lieux mis à leur disposition pour des séjours ou lors d'ateliers avec les 2 chevaux et 4 poneys de son manège équestre. Des séjours de répit pour les aidants sont également prévus sur ce site parfaitement aménagé avec bureaux, réfectoire, cuisine, dortoirs ou chambres doubles.

L'été, les enfants des centres de loisirs de Vichy Communauté affectionnent eux aussi ce lieu magique, à deux pas de Vichy où ils font le plein d'énergie et de détente lors de mini-camps au grand air. L'association SAGESS envisage également de l'ouvrir à la location.



Infrastructure : dernière tranche du Boulevard urbain achevée

Après 7 mois de travaux, la quatrième et dernière tranche du Boulevard urbain est finalisée et ouverte à la circulation depuis fin mars. C'est un projet de 9 années qui s'achève avec au total 3,5 km de création et d'aménagement de voirie.

Cette dernière portion qui se situe Rue des Iris à Vichy dans le prolongement de l'Avenue de la Liberté, est bordée d'une voie piétonne et d'une piste cyclable sécurisée, qui assure la continuité depuis Creuzier-le-Vieux avec les autres pistes au niveau du lycée Albert-Londres, et qui sera à terme, prolongée jusqu'au centre du Vernet.

Cette nouvelle tranche offre également une large place aux espaces verts et s'intègre dans la démarche environnementale du territoire, avec la plantation de 14 arbres, 626 arbustes et 3 000 m² de mélange prairial et l'infiltration des eaux pluviales. Pour accentuer la démarche environnementale, l'abaissement de l'éclairage de nuit est programmé, à la fois pour réaliser des économies d'énergie mais aussi pour ne pas générer de pollution lumineuse inutile nuisant à la biodiversité. Ainsi, l'éclairage s'abaissera à 50% sur le boulevard et à 10% sur la piste cyclable, de 21h à 6h.

Les travaux de la dernière tranche en quelques chiffres

175 m de création et d'aménagement de voirie et de piste cyclable

14 arbres et **626** arbustes plantés

3 000 m² de mélange prairial



L'espace forme du Stade Aquatique

À l'étage du Stade Aquatique se trouve un espace de remise en forme composé de deux salles dédiées au renforcement musculaire.

La salle de musculation est équipée d'appareils nécessaires à la préparation physique : appareils de musculation à charges guidées, équipements de cardiotraining ainsi que d'haltères de 2 à 20 kg. L'utilisation des machines se fait en libre accès. Des fiches explicatives des machines sont à votre disposition dans la salle.

La salle de fitness est quant à elle équipée de matériels pour parfaire la préparation physique ainsi que pour des cours collectifs. Cet espace est disponible à la location pour des prestataires extérieurs souhaitant dispenser des séances d'activités diverses. Informations à : stade-aquatique@vichy-communaute.fr



Plus d'informations : www.stade-aquatique.fr

Coworking : un espace numérique au sein de France Services au Mayet-de-Montagne

Les 300 m² de locaux de France Services récemment rénovés proposent : une salle internet neuve, des bureaux refaits, un espace de coworking. Ce lieu stratégique ouvert aux habitants de la Montagne Bourbonnaise a pour vocation de les accompagner dans leurs démarches administratives. Sur place, on trouve également un espace de coworking composé d'un bureau individuel de 13 m², un espace commun de 35 m², une salle de repos de 10 m². Les locaux sont équipés d'ordinateurs, d'une imprimante 3D, d'un écran numérique interactif, avec connexion très haut débit.

France Services – 26 rue Degoulange du Mayet-de-Montagne - 04 70 59 36 67

Tribune de l'opposition

Des candidats avec électeurs ont sollicité le parrainage des Maires ruraux. Les compétiteurs du système qui n'en manquent pas et ceux qui ne feront pas 1%, donc peu dérangeants, ont été largement approvisionnés . Ce comportement favorise l'abstention. Heureusement, le sursaut de quelques-uns a sauvé l'honneur.

Jean-Pierre SIGAUD

En Janvier une invitation à manifester d'élus en mal de médiatisation, transitait par Vichy-Co pour le Contournement NO alors que la DUP va être validée comme prévu par l'État en 2022. En réalité se cachait la volonté de la région AURA d'être maître d'œuvre, idée rejetée par l'État au vu du désastre de la RN88.

En revanche à Vichy-Co pas de débat pour revoir ce dossier de 20 ans alors que le Contournement SO, la bretelle autoroutière, le contournement de Lapalisse (renforçant la circulation vers Vichy) et l'amplification à venir pour éviter la RCEA payante, l'aménagement de Montpertuis, sont la nouvelle donne.

Isabelle RECHARD
Alexis MAYET

MISSION
STÉPHANE
BERN

AIDEZ-NOUS À RESTAURER
LE PARC DES SOURCES !



Faites un don : www.missionbern.fr